

OBJECTIFS DU CONCOURS

La gravure du projet du Marché, Circa 1850, conçu par William Footner proposait, du côté du port, un portique classique qui, présument, aurait pu loger des escaliers vers la rue de la Commune comme on en retrouve, entre autre, à l'ancien palais de justice ou au couvent Saint-Nom-de-Jésus.

Ironie du sort, contraintes techniques ou économiques? Aujourd'hui, la grande porte reste un artifice puisqu'elle ne s'ouvre même pas sur l'étroit balcon suspendu à 6 mètres au-dessus de la rue de la Commune.

De l'histoire on retient que l'accès aux espaces du niveau de la rue de la Commune se faisait principalement de l'extérieur. D'ailleurs, l'espace central fut longtemps occupé par la glacière du marché logée entre les pilastres de support du dôme. Une photographie, Circa 1890, laisse voir un léger escalier — une issue de feu sensible-t-il — enjambant les avant-toits qui prolongent le marché à l'extérieur.

Symbole de la réouverture du marché sur la rue, l'escalier, objet du concours, devra établir un lien efficace entre le hall principal au niveau de la rue St-Paul et les activités du niveau de la rue de la Commune.

Que sera-t-il? Certainement un «événement» significatif du projet contemporain de réhabilitation du Marché Bonsecours, mais néanmoins en harmonie avec le discours sur la symétrie que nous livre le monument, en s'assurant toutefois que cette intervention puisse être réversible. Et quoi encore? Un accès signal attractif, un lien confortable et sécuritaire, un déambulateur agréable... À la fois scène, estrade et gradins adaptables aux saisons et aux manifestations... Bref, un parvis propice aux regroupements ludiques, civiques, culturels...

MISE EN CONTEXTE

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a donné son accord en date du 25 octobre 1995, à la mise en oeuvre du projet de réhabilitation du marché Bonsecours. La Société Immobilière du Patrimoine Architectural s'est vue confier la réalisation de ce mandat.

L'achalandage nécessaire à la réhabilitation du marché Bonsecours commande la restauration des voies de circulation disparues et la restructuration de l'intérieur de l'édifice permettant l'établissement d'activités et la tenue d'événements largement ouverts au public.

Le plan d'immobilisation affecté à la réhabilitation du marché Bonsecours bénéficie d'une subvention dans le cadre de l'entente M.C.C.Q. / VILLE — entente intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ce plan prévoit entre autres les interventions nécessaires à la conservation des composantes anciennes de l'édifice, à la restauration des accès et passages publics, à la transformation des systèmes mécaniques en fonction d'une approche bioclimatique et la réhabilitation fonctionnelle de l'édifice.

L'édifice du marché Bonsecours est considéré comme l'une des plus importants monuments historiques montréalais en plus d'avoir une très grande importance dans la mémoire populaire des Montréalais. Il est de plus considéré comme un véritable fait urbain qui a, dans le passé, organisé la vie économique et sociale de l'est du Vieux-Montréal. Cette situation explique l'importance qui sera accordée à situer l'ensemble des interventions contemporaines qui y seront effectuées dans une perspective de continuité historique.

LE CONCOURS

Plus de 75 jeunes architectes et designers de moins de quarante ans ont participé à la douzième édition du Concours ARQ. Ce concours était organisé en collaboration avec la Société Immobilière du Patrimoine Architectural de Montréal (SIMPA) dans le cadre du projet de réhabilitation du Marché Bonsecours.

Le jury du concours, composé de Georges Adamczyk, Philippe Lupien, Paul Faucher et Pierre Boyer-Mercier, a retenu pour l'exposition du concours une quarantaine de projets des plus sérieux aux plus fantaisistes. À la fin, le jury a privilégié la qualité de l'espace scénique, la réversibilité de la construction, le minimalisme de l'intervention et la qualité de la présentation, pour déterminer ses lauréats.



